

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE
L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES



BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice

SECRETARIAT GENERAL

DGRE-DGAEUE-SP/PAGIRE – ONEA

**RAPPORT DES TRAVAUX DES GROUPES
THEMATIQUES
DE LA REVUE CONJOINTE 2011
DU PN-AEPA ET DU PAGIRE**

Groupe Thématique N° 5 :
SUIVI-EVALUATION

Février 2011

Sommaire

I	INTRODUCTION	4
1.	Contexte de la revue (bref rappel des travaux faites dans le cadre du CaPa).....	4
2.	Rappel des sous thème à traiter pendant la revue 2011.....	4
3.	Rappel des questions principales et justifications.....	4
	3.1 Quelle évaluation pour la première phase du PN-AEPA (2007-2009) ? Succès à capitaliser et défis à relever pour les phases ultérieures	4
	3.2 Amélioration / consolidation du dispositif de suivi-évaluation du PN AEPA.....	5
	3.3 Réflexion sur la problématique des évaluations externes des OMD dans le domaine de l'AEPA	6
II	CONSTATS, ANALYSES ET RECOMMANDATIONS	7
	II.1 Etat de mise en œuvre des mesures prioritaires 2010	7
	II.2 Sous thème N° 1: Quelle évaluation pour la première phase du PN-AEPA 2007-2009 (succès à capitaliser et défis à relever pour les phases ultérieures) ?.....	7
	II.3 Sous thème N° 2 : Amélioration / consolidation du dispositif de suivi-évaluation du PN AEPA	8
	II.4 Thème N° 3: Réflexion sur la problématique des évaluations externes des OMD dans le domaine de l'AEPA	11
III	MESURES A METTRE EN ŒUVRE AVANT LA REVUE 2012.....	13
IV	BILAN DES TRAVAUX DU GROUPE THEMATIQUE PENDANT LA REVUE 2011	20
	Annexe 1 : Listes de participants du groupe thématique pendant la revue 2011	22
	Annexe 2 : Planning des travaux du groupe	23
	Annexe 3 : Rapport des missions terrains réalisées par le groupe thématique au cours des travaux de la revue 2011	24
	Annexe 4 : Rapport sommaire d'exécution des finances du groupe	24

LISTE DES ABREVIATIONS

AEPA	Approvisionnement en Eau potable et d'Assainissement
BPO	Budget Programme par Objectif
CaPa	Cadre Partenarial
CEB	Circonscription d'Education de Base
CNP	Comité National de Pilotage
CNS	Conseil National de la Statistique
CRP	Comité Régional de Pilotage
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVD	Conseil Villageois de Développement
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DGAEUE	Direction Générale des Eau Usées et Excréta
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGISS	Direction Générale de l'Information et des Statistiques Sanitaires
DGMP	Direction Générale des Marchés Publics
DGPER	Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
GT	Groupe Thématique
INO	Inventaire National des Ouvrages hydrauliques
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IOV	Indicateurs Objectivement Vérifiables
JMP	Joint Monitoring Programme
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MS	Ministère de la Santé
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAGIRE	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PN-AEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PTF	Partenaire Technique et Financier
SG	Secrétaire Général
SP/CNS	Secrétariat Permanent du Conseil National de la Statistique
SSE	Service Suivi Evaluation
S-SE	Système de Suivi Evaluation

I INTRODUCTION

1. Contexte de la revue (bref rappel des travaux faites dans le cadre du CaPa)

La revue conjointe est un cadre de concertation, de suivi, de supervision et de décision associant l'ensemble des parties prenantes au PN-AEPA et au PAGIRE.

Des enseignements tirés de la 3ème Revue conjointe (celle de 2010), il est ressorti la nécessité de mieux préparer et organiser les travaux des revues à venir, la nécessité d'exécuter les recommandations et d'en assurer un suivi régulier entre chaque revue.

Ces préoccupations ont conduit à proposer un certain nombre d'aménagements au sein du nouveau Cadre Partenarial (CaPa) tel que la mise en place de groupes thématiques issus de la revue qui ont été opérationnels tout au long de l'année 2010.

Ainsi, le Groupe thématique 5 « Suivi évaluation » a suivi la mise en œuvre de la mesure prioritaire N°3 : « Concevoir et mettre en œuvre un dispositif unifié de collecte, de traitement et de diffusion des données pour l'ensemble INO, S-SE et BPO basé sur le calendrier d'élaboration de la Loi de Finance ».

L'innovation de la Revue conjointe 2011 est de permettre à chaque groupe d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PN-AEPA et du PAGIRE, les ONG, le secteur privé, les collectivités territoriales et les Présidents des comités régionaux de pilotage du PN-AEPA, de faire une communication à travers leur coordination respective lors de l'atelier final de la revue.

2. Rappel des sous thèmes à traiter pendant la revue 2011

Le GT 5 est en charge des questions de suivi-évaluation du PN-AEPA. Pour cette revue, trois sous thèmes ont été retenus :

- Quelle évaluation pour la première phase du PN-AEPA (2007-2009) ? Succès à capitaliser et défis à relever pour les phases ultérieures.
- Amélioration / consolidation du dispositif de suivi-évaluation du PN-AEPA.
- Réflexion sur la problématique des évaluations externes des OMD dans le domaine de l'AEPA.

3. Rappel des questions principales et justifications

3.1 Quelle évaluation pour la première phase du PN-AEPA (2007-2009) ? Succès à capitaliser et défis à relever pour les phases ultérieures

Le découpage de la mise en œuvre du PN-AEPA en trois (3) phases : Phase 1 «2007-2009 » ; Phase 2 « 2010-2012 » et Phase3 « 2013-2015 » permet de disposer d'une base d'apprentissage qui, à partir des succès et des échecs d'une phase à l'autre, permet aux intervenants de prendre de meilleures décisions, de mieux rendre compte et de mieux assumer leurs responsabilités.

Pour ce faire, des indicateurs ont été définis. Les Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) de la phase initiale¹ ont été choisis afin de permettre au S-SE de : (i) suivre l'activité et les résultats du PN-AEPA en termes de taux d'accès à l'AEPA, (ii) mesurer les performances du secteur public, les performances financières et la bonne gouvernance du secteur de l'AEPA.

Dans la mise en œuvre du PN-AEPA, il est du ressort du système de suivi-évaluation d'évaluer de manière continue les partenariats associant les communautés rurales, le Gouvernement, les ONG et les PTF, afin que des corrections nécessaires puissent être apportées à la mise en œuvre du programme au fur et à mesure de son avancement.

Pour le cas des évaluations périodiques, il est prévu de commanditer des rapports d'évaluations externes périodiques² :

- une évaluation à la fin de la première phase (2007 – 2009).
- une évaluation à la fin de la deuxième phase (2010 – 2012).
- une évaluation finale en 2015.

Le groupe thématique s'est donc attelé à travers le thème sur l'évaluation de la première phase du PN-AEPA, de répondre aux questions suivantes :

- Comment opérationnaliser les indicateurs utiles à l'évaluation de la première phase ?
- Comment procéder à une évaluation de l'action des différents acteurs ?
- Quels outils à élaborer pour le diagnostic (l'évaluation) des forces et des faiblesses de la mise en œuvre de la première phase de PN-AEPA : en termes de résultats ; de dispositions institutionnelles ; d'appropriation du programme (acquis et insuffisances)?

3.2 Amélioration / consolidation du dispositif de suivi-évaluation du PN AEPA

Le dispositif communal de suivi évaluation connaît des insuffisances liées à l'instabilité des points focaux et au manque d'équité dans la répartition de la charge de travail. Ces points focaux des 351 communes ne collectent jusqu'à présent que les données sur l'AEP. Quelques-uns seront choisis comme enquêteurs dans l'enquête pour l'établissement de la situation de référence de l'assainissement familial, en attendant le renforcement de leur capacité en 2011 pour assurer aussi la collecte des données sur l'assainissement. Il conviendrait donc de mener des réflexions sur le fonctionnement technique, financier et institutionnel de ce futur dispositif.

Aux niveaux régional et central du dispositif institutionnel de suivi évaluation du PN-AEPA, des mesures correctives doivent être prises pour une meilleure coordination et un management efficace des activités afin de mesurer progressivement les actions des différents intervenants (projets ; programmes). Cela permettra d'assurer une bonne capitalisation des acquis et de disposer des informations indispensables au pilotage du PN-AEPA. Il s'avère aussi nécessaire de renforcer les capacités du S-SE à ces deux niveaux de pilotage sur le plan matériel et des ressources humaines.

¹ Manuel de Suivi Evaluation – Tome 2 : Outils et Méthodes

² Manuel de suivi Evaluation-Tome2 : Outils et méthodes, page 42 :

Le dispositif et les outils du S-SE devront être améliorés au fur et à mesure pour que le secteur dispose de rapports d'évaluation de meilleure qualité analytique.

Sur le thème portant sur l'amélioration/consolidation du dispositif de suivi-évaluation du PN-AEPA, le GT 5 traitera des questions suivantes :

- quel dispositif statistique unifié et viable pour le système de suivi évaluation du PN-AEPA ?
- comment mettre en place un dispositif intégré prenant en compte les réalisations AEPA urbain et rural ?
- comment améliorer/renforcer le dispositif communal de suivi évaluation du PN-AEPA (volet rural) (pérennisation des points focaux communaux et leur financement) ?
- comment coordonner les actions de suivi évaluation du PN-AEPA rural dans toutes les dimensions (eau potable et assainissement) afin que le S-SE joue pleinement rôle ?
- quelles stratégies adéquates mettre en place pour un système de suivi évaluation efficace ? On pourrait porter la réflexion sur les attributions du service suivi évaluation de la DGRE et celui de la DGAEUE envisagé ainsi que la collecte et le traitement de données sur l'assainissement (notamment le futur dispositif de suivi évaluation pour l'assainissement).
- Comment asseoir une véritable démarche qualité (cadre d'évaluation de la qualité des statistiques) dans le domaine de l'AEPA à l'image d'autres secteurs comme la santé et l'éducation...

3.3 Réflexion sur la problématique des évaluations externes des OMD dans le domaine de l'AEPA

En 2010, certaines dissemblances relevées au niveau du taux d'accès à l'eau potable calculé dans le cadre du dispositif de suivi évaluation du PN-AEPA urbain et rural et celui calculé par certaines structures externes ont annoncé un taux d'accès de 80% à l'eau potable au Burkina en 2010. Ce résultat a valu au pays une reconnaissance internationale marquée par un prix des Nations Unies en marge du sommet de l'ONU sur les OMD qui s'est tenu à New York du 20 au 22 Septembre 2010. Ceci est principalement dû à des différences d'approches et de méthodes de calcul qui peuvent pénaliser le pays quant à la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du PN-AEPA.

Un des grands défis du suivi évaluation du PN-AEPA reste l'établissement d'une passerelle entre les évaluations externes pour le suivi des OMD et celle interne au programme.

Le GT 5 se propose de mener des réflexions critiques sur la problématique des évaluations externes des OMD dans le domaine de l'AEPA. Ces réflexions porteront essentiellement sur :

- Comment rendre disponibles des indicateurs consensuels sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement sur le plan national et international pour le suivi des OMD ?
- Comment harmoniser la production et la diffusion des données statistiques du secteur sur le plan national et international ?

II CONSTATS, ANALYSES ET RECOMMANDATIONS

II.1 Etat de mise en œuvre des mesures prioritaires 2010

Lors de la revue conjointe 2010, une seule mesure prioritaire a été retenue concernant le renforcement du Système de Suivi Evaluation du PN-AEPA. Il s'agissait de la mesure N° 3 : « Concevoir et mettre en œuvre un dispositif unifié de collecte, de traitement et de diffusion des données pour l'ensemble INO, S-SE et BPO basé sur le calendrier d'élaboration de la Loi de Finance ».

La mesure est totalement réalisée. Sa mise en œuvre a permis :

- de désigner dans l'organigramme de la DGRE adopté par arrêté ministériel³ le Service suivi évaluation comme structure unique en charge de toutes les activités de collecte, de traitement et de diffusion des données ;
- d'élaborer un calendrier harmonisé basé sur le calendrier d'élaboration de la Loi de Finance ;
- d'élaborer des outils de collecte unifiés SSE-BPO.

Le rapport semestriel bilan du PN AEPA au 30 Juin 2010, le rapport bilan annuel 2010 du PN AEPA et le BPO 2011- 2013 ont été produits sur la base des fiches unifiées. L'élaboration du rapport bilan annuel 2010 et de la programmation 2011 également basée sur les fiches unifiées est en cours et sa première version sera disponible d'ici le 25 février 2010.

II.2 Sous thème N° 1: Quelle évaluation pour la première phase du PN-AEPA 2007-2009 (succès à capitaliser et défis à relever pour les phases ultérieures) ?

a. Constats

- Les indicateurs de résultats et d'activités du volet eau potable ont été opérationnalisés.
- Le taux d'accès à l'assainissement familial n'est pas encore opérationnalisé. Cependant, la situation de référence de l'assainissement familial est en cours d'élaboration.
- Le taux de performance financière n'est pas encore opérationnalisé mais il peut être renseigné avec le BPO pour l'année 2009.
- On relève un problème dans la disponibilité des informations (sur les réalisations physiques et financières) concernant l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'AEPA.

b. Analyses

Dans le dispositif de suivi-évaluation, il est prévu de renseigner l'ensemble des indicateurs retenus pour la première phase, mais jusqu'à présent tous les indicateurs de la première phase ne sont pas disponibles (les indicateurs de performance financière et le taux d'accès à l'assainissement familial) ce qui se traduit par une difficulté qu'une évaluation externe devra prendre en compte en procédant à des demandes

³ Arrêté N° 2010-52/MARHR/CAB portant organisation et fonctionnement de la Direction générale des ressources en eau

d'informations spécifiques auprès de certains acteurs clefs (notamment pour les aspects financiers). Cependant, le niveau d'information disponible sur la mise en œuvre du PN-AEPA est suffisant pour mener une évaluation externe pertinente.

L'inexistence d'un répertoire ne permet pas le suivi des interventions de tous les acteurs du secteur.

c. Recommandations

Elaborer un répertoire de l'ensemble des projets/programmes, PTF, Associations et ONG qui interviennent dans le domaine de l'AEPA.

Réaliser une évaluation externe des premières phases du PN AEPA qui comprendra une enquête de satisfaction des bénéficiaires en impliquant les acteurs de la société civile.

II.3 Sous thème N° 2 : Amélioration / consolidation du dispositif de suivi-évaluation du PN AEPA

- **Questions N°1** : Quel dispositif statistique unifié et viable pour le système de suivi évaluation du PN-AEPA ?
- **Question N° 2** : Comment mettre en place un dispositif intégré prenant en compte les réalisations AEPA urbain et rural ?

a. Constats

- Existence de deux dispositifs de collecte d'information, un au niveau rural et l'autre au niveau urbain ;
- Le dispositif actuel ne permet pas de capter en milieu rural les informations financières sur les réalisations des ouvrages d'AEPA notamment d'assainissement dans les écoles et les CSPS au niveau local;
- Non prise en compte de certains ouvrages (forages ou latrines en zones d'agglomération urbaine non loties) dans le dispositif de milieu urbain et du milieu rural ;
- Non prise en compte dans le dispositif du milieu urbain des ouvrages d'assainissement familial non subventionnés par l'ONEA, réalisés par les ménages, associations et les ONG.
- Un dispositif de collecte d'information existe au niveau de l'éducation et de la santé.

b. Analyses

Dans les zones péri-urbaines (agglomérations urbaines non loties) des ouvrages AEPA ne sont pris en compte par les dispositifs de collecte du milieu rural et du milieu urbain. Ce qui ne permet pas d'inclure ces ouvrages dans le calcul des indicateurs. Par exemple dans le cadre d'un projet ECOSan mis en œuvre par le CREPA, beaucoup de latrines ont été construites dans les quartiers non lotis de Ouagadougou.

En matière d'assainissement, les interventions des autres acteurs (associations, ONG, projets et ménages) que l'ONEA en milieu urbain n'étaient pas prises en compte jusqu'à présent dans le calcul du taux d'accès à l'assainissement. En effet, le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain porte en réalité sur la contribution de l'ONEA en matière d'assainissement. En 2010, l'ONEA a pris les dispositions pour intégrer la contribution des autres acteurs sur son périmètre d'intervention.

Au niveau de l'éducation, l'information vient des écoles publiques et privées. Une première compilation se fait au niveau des Circonscriptions d'Education de Base (CEB). Les données des CEB sont transmises à la direction régionale (DREBA) où elles sont saisies (la saisie régionale n'a commencé qu'à partir de 2009), puis transmises au niveau central à la DEP/MENA pour une compilation au niveau national.

Mais l'information spécifique (réalisation physique et financière) de l'AEPA n'est pas totalement prise en compte dans le dispositif, au niveau des CEB. En effet, le coût de construction de l'école inclut la construction des ouvrages AEPA. Le coût par ouvrage ne peut être disponible qu'au niveau national.

Au niveau de la santé, l'information provient des formations sanitaires (CSPS, hôpitaux,...). Une première compilation des données se fait au niveau des districts. Les données des districts sont agrégées par région, puis transmises à la DGISS pour une compilation au niveau national. Les données collectées (en termes de programmation et de réalisation) ne mettent pas en exergue celles relatives à l'AEPA (forages et latrines).

Pour ce qui concerne les coûts à la programmation ou à la réalisation, aucune décomposition n'est faite pour les ouvrages d'AEPA (forages et latrines), le coût du centre de santé étant donné de façon globale.

c. Recommandations

Examiner de quelle manière peut être pris en compte l'accès à l'AEPA des populations vivant dans les zones péri urbaines par le dispositif de suivi évaluation du milieu rural ou du milieu urbain.

Favoriser la concertation entre les différents acteurs qui interviennent dans le domaine de l'assainissement en milieu urbain pour permettre une prise en compte de toutes les réalisations en matière d'assainissement et calculer un taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain.

Se concerter avec la DGISS/MS et la DEP/MENA pour que les informations physiques et financières des ouvrages AEPA réalisés soient collectées et disponibles pour les besoins du SSE du PN-AEPA.

Question N°3 : Comment améliorer/renforcer le dispositif communal de suivi évaluation du PN-AEPA (volet rural) (pérennisation des points focaux communaux et leur financement) ?

a. Constats

- Existence d'un dispositif communal de collecte de données (points focaux, CVD, SG des communes, superviseurs régionaux) ;
- Difficulté et retard dans la transmission des données ;
- Le dispositif de collecte prévoit un point focal par commune
- Instabilité des points focaux ;
- Les CVD ne sont pas formés si bien qu'ils méconnaissent leur rôle dans le dispositif de collecte.
- Manque de coordination entre les intervenants dans les communes (chaque acteur met en place une cellule technique spécifique à son domaine d'intervention).

b. Analyses

La taille de la commune (nombre de villages, distance) n'est pas considérée dans l'affectation des points focaux.

L'instabilité des points focaux est en partie liée au fait que la campagne de collecte a eu lieu jusqu'à présent une seule fois par an durant 2 semaines ; ils sont inactifs le reste de l'année. L'autre explication à cette instabilité peut être liée à leur faible motivation salariale (démission de ceux qui accèdent à des emplois permanents).

c. Recommandations

- Les CVD, premiers interlocuteurs des points focaux au niveau village doivent bénéficier d'une session de formation sur le dispositif et les techniques de collecte de données.
- Adapter le recrutement et l'affectation des points focaux en fonction de la charge de travail dans chaque commune ;
- Appuyer les communes dans un processus de mise en place d'un service technique municipal ou intercommunal qui devrait être le seul interlocuteur privilégié de tous les intervenants extérieurs.
- Veiller à ce que la prise en charge des points focaux soit assurée par le budget de l'Etat à partir de 2012.
- Revoir les modalités de la collecte des données de l'AEP et de l'assainissement tout au long de l'année.

Questions 4 et 5 :

- **Question 4** : comment coordonner les actions de suivi évaluation du PN-AEPA rural dans toutes les dimensions (eau potable et assainissement) afin que le S-SE joue pleinement rôle ?
- **Question 5** : quelles stratégies adéquates mettre en place pour un système de suivi évaluation efficace ?

a. Constats

- Le dispositif actuel renseigne l'ensemble des indicateurs de résultats sauf le taux d'accès à l'assainissement familial.
- La situation de référence en assainissement familial est en cours d'établissement.

b. Analyses

La situation de référence en assainissement familial est en cours de réalisation par la DGAEUE avec l'appui technique de l'INSD, et la participation de l'ONEA et de la DGRE. Les résultats permettront de mettre en place une base de données en vue d'analyser l'accès à l'assainissement familial en 2010.

Pour l'avenir, la DAGEUE, le SSE/DGRE, ONEA et l'INSD poursuivront leurs travaux pour définir et mettre en place le dispositif et les modalités de mise à jour régulière des indicateurs de l'assainissement, notamment du taux d'accès à l'assainissement familial.

Le Service Suivi Evaluation de la DGRE assurera la coordination du Système de Suivi Evaluation de l'eau potable et de l'assainissement.

c. Recommandations

Définir et opérationnaliser le suivi de l'accès à l'assainissement dans le dispositif de suivi évaluation AEPA.

II.4 Thème N° 3: Réflexion sur la problématique des évaluations externes des OMD dans le domaine de l'AEPA

Question 1 : comment rendre disponibles des indicateurs consensuels sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement sur le plan national et international pour le suivi des OMD ?

Question 2 : comment harmoniser la production de données statistiques du secteur sur le plan national et international ?

a. Constats

- Il est ressorti des divergences entre le taux d'accès à l'eau potable calculé dans le cadre du PN APEA et celui calculé par le Joint Monitoring Programme (JMP).
- Le JMP utilise les données issues des enquêtes de l'INSD

b. Analyses

Les divergences sur les résultats des taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement produits au plan national et international sont dues à des différences de définition des indicateurs (normes), de modes de collectes et de méthodes de calcul utilisées. Ces divergences s'expliquent par des approches et des usages différents de ces indicateurs (comparaison internationale / besoins spécifiques du secteur).

Un consensus sur les indicateurs d'accès à l'eau potable et à l'assainissement entre le JMP et le S-SE du PN-AEPA (rural et urbain) est difficilement réalisable.

- Il est pertinent de travailler à la consolidation des définitions et mode de calcul des indicateurs du secteur et leur prise en compte dans le cadre du système statistique national, notamment pour le suivi des OMD.
- Néanmoins, il y a lieu de continuer la réflexion pour s'assurer de la publication des résultats du secteur de l'AEPA par une seule et unique source.

c. Recommandations

Etablir des contacts réguliers avec le JMP pour leur faire part des avancées réalisées en termes de statistiques du secteur AEPA ;

Communiquer sur les différences observées entre les deux taux d'accès (JMP et PN AEPA) ;

Question 3 : Comment harmoniser la production de données statistiques du secteur de l'eau et de l'assainissement sur le plan national et international ?

a. Constat

Des divergences ont été constatées sur le plan national dans la production des données statistiques sur l'eau et l'assainissement par le S-SE du PN-AEPA et l'INSD (voir constat précédent) ;

Les différences sur le taux d'accès à l'eau potable ont été expliquées lors du Comité National de Pilotage (CNP) d'octobre 2010⁴.

b. Analyse

Les divergences dans la production des données statistiques dans le domaine de l'eau et de l'assainissement s'expliquent par les méthodes de collecte et les modes de calcul utilisés.

Par exemple, en ce qui concerne le milieu rural, la DGRE procède à la collecte d'informations par inventaire des ouvrages alors que l'INSD utilise des enquêtes par sondage.

Il est important de documenter et mettre à disposition des utilisateurs les différences spécifiques à chacune des méthodes.

c. Recommandation

Élaborer un document présentant les définitions, méthodes de collecte, modes de calcul et normes utilisés pour les principaux indicateurs de suivi du PN-AEPA et le soumettre au Conseil National de la Statistique pour validation.

⁴ Voir « Taux d'accès à l'eau potable – Note Explicative – 12^{ème} CNP Octobre 2010 »

III MESURES A METTRE EN ŒUVRE AVANT LA REVUE 2012

Tableau de planification de la mise en œuvre des mesures 2011

N°	INTITULE DE LA MESURE	ACTIVITES A REALISER	DELAI DE REALISATION	RESPONSABLES/ ASSOCIES	COMMENTAIRES
1	Elaborer un répertoire de l'ensemble des projets/programmes, PTF, Associations et ONG qui interviennent dans le domaine de l'AEPA.	<i>Recenser tous les projets et programmes, Associations et ONG intervenant dans l'AEPA</i>	Octobre 2011	SSE DAEP/DRAHRH	Activité à réaliser concomitamment avec la collecte des données auprès des acteurs intervenant dans le domaine de l'AEPA.
		<i>Elaborer une base de données des acteurs intervenant dans le domaine de l'AEPA</i>	Octobre 2011	SSE DAEP/DRAHRH	Elaborer une base de données pour la saisie des informations d'identification des acteurs de même que leurs réalisations.
2 MP	Réaliser une évaluation externe des premières phases du PN AEPA qui comprendra une enquête de satisfaction des bénéficiaires en impliquant les acteurs de la société civile.	<i>Relire les différents documents de planification du PN-AEPA pour tenir compte des différents réajustements du taux d'accès à l'eau potable</i>		SSE	<i>Cette évaluation n'est pas prévue sur le PFC 2011 ni sur le Budget de l'Etat 2011. La première chose est de proposer au GTC le financement de cette évaluation sur base d'un budget global.</i>
		<i>Examiner et valider le principe de la réalisation et du financement de l'évaluation externe et de son financement</i>	Fin Mars 2011	SSE	<i>Cette évaluation n'est pas prévue sur le PFC 2011 ni sur le Budget de l'Etat 2011. La première chose est de proposer au GTC le financement de cette évaluation sur base d'un budget global. <u>Les activités 1 et 2 sont très</u></i>

N°	INTITULE DE LA MESURE	ACTIVITES A REALISER	DELAI DE REALISATION	RESPONSABLES/ ASSOCIES	COMMENTAIRES
	(suite) Réaliser une évaluation externe des premières phases du PN AEPA qui comprendra une enquête de satisfaction des bénéficiaires en impliquant les acteurs de la société civile.				<u>liées</u>
		<i>Elaborer un budget détaillé et proposer des TdR</i>	<i>Avril 2011</i>	SSE	<i>A soumettre au CaPa pour validation</i>
		<i>Procéder au recrutement des experts</i>	<i>Mai – aout/sept 2011</i>	SSE SAF	<i>Le délai de recrutement dépend de la procédure utilisée. Si on veut réaliser la mesure d'ici la prochaine revue, il faut lancer une procédure rapide (< à 3 mois. Voir sur quels fonds c'est envisageable.</i>
		<i>Réaliser l'évaluation et remettre le rapport</i>	<i>octobre – décembre 2011</i>	Experts	<i>On suppose que les travaux se dérouleront sur plusieurs mois (plusieurs mission A /R) mais la durée dépendra du nombre d'experts dans l'équipe</i>
		<i>Présenter les résultats au CaPa et recueillir les amendements</i>	<i>Janvier 2012</i>	Experts, SSE	
		<i>Soumettre les résultats au 15^{ème} CNP pour validation</i>	<i>Mars 2012</i>	Experts, SSE	

	Examiner de quelle manière peut être pris en compte l'accès à l'AEPA des populations vivant dans les zones péri-urbaines par le dispositif de suivi évaluation du milieu rural ou du milieu urbain.	<i>Mettre en place un groupe de travail ONEA-DGRE-DGAEUE pour documenter la situation des zones péri urbaines à travers un examen détaillé de la collecte des informations dans ces zones</i>	<i>Avril 2011</i>	SSE	
		<i>Evaluer la faisabilité d'une collecte d'information dans ces zones par l'un ou l'autre dispositif (urbain ou rural)</i>	<i>Octobre 2011</i>	SSE ONEA/DDTOA	<i>Résultats à présenter au CaPa</i>
4	Favoriser la concertation entre les différents acteurs intervenant dans le domaine de l'assainissement en milieu urbain permettant la prise en compte de toutes les réalisations d'assainissement et le calcul d'un taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain.	<i>Réunir régulièrement le groupe de travail sur les données de l'assainissement.</i>	<i>Tout au long de l'année</i>	<i>DGAEUE/ONEA /INS</i>	<i>A réaliser dans le cadre des travaux de la mesure précédente, et de la mise en place du dispositif de suivi évaluation de</i>
5	Se concerter avec la DGISS/MS et la DEP/MENA pour que les informations physiques et financières des ouvrages AEPA réalisés soient collectées et disponibles pour les besoins du SSE du PN-AEPA.	<i>Proposer des protocoles d'échanges de données avec la DGISS et la DEP/MENA</i>	<i>Mai 2011</i>	<i>SSE/DGAEUE/ONEA</i>	

6	Les CVD, premiers interlocuteurs des points focaux au niveau village doivent bénéficier d'une session de formation sur le dispositif et les techniques de collecte de données	<i>Préparer les modules de formations pour les CVD</i>	<i>Octobre 2011</i>	SSE	<i>Devra inclure la formation sur la collecte des données de l'assainissement</i>
		<i>Former les CVD avec les Points focaux</i>	<i>Décembre 2011</i>		
7	Adapter le recrutement et l'affectation des points focaux en fonction de la charge de travail dans chaque commune	<i>Dresser l'état des lieux de la charge de travail des Points focaux</i>	<i>Juin 2011</i>	DRAHRH/SSE	<i>Lié à mesure N° 9</i>
		<i>Proposer un mode de répartition des points focaux et des TDR des Points Focaux</i>	<i>Septembre 2011</i>		<i>Devra prendre en compte les éléments du futur dispositif de suivi de l'assainissement</i>
8	Appuyer les communes dans un processus de mise en place d'un service technique municipal ou intercommunal qui devrait être le seul interlocuteur privilégié de tous les intervenants extérieurs	<i>Elaborer une note technique en collaboration avec la DGTC</i>		DAEP/DGCT/ DRAHRH /	<i>A suivre par le GT 3 « MOC » ?</i>
		<i>Vulgariser cette note technique avec le guide AEPA du maire.</i>		DAEP/DGCT/ DRAHRH /	

9	Veiller à ce que la prise en charge des points focaux soit assurée par le budget de l'Etat en 2012.	<i>Mesure suivie par le GT1 : la prise en charge des pf est assurée par le budget de l'Etat à partir de 2011.</i>				<i>Pour mémoire.</i>
10	Revoir les modalités/périodicité de la collecte des données de l'AEP et de l'assainissement tout au long de l'année.	<i>Etablir les TDR des Points Focaux et réviser les contrats</i>	<i>juillet 2011</i>	SSE DDTOA		<i>A réaliser après état des lieux de la charge de travail des points focaux et la finalisation du dispositif de suivi des indicateurs l'assainissement</i>
11	Définir et opérationnaliser le suivi de l'accès à l'assainissement dans le dispositif de suivi évaluation AEPA.	<i>Elaborer une proposition de dispositif de suivi des indicateurs de l'assainissement</i>	<i>Juin 2011</i>	DDTOA SSE		<i>Cette proposition indiquera les outils de collectes à utiliser et les modules pour la formation supplémentaire des points focaux</i>
12	Etablir des contacts réguliers avec le JMP pour leur faire part des avancées réalisées en termes de statistiques du secteur AEPA	Mettre en place un groupe de contact (JMP, INSD, DGRE, ONEA...)		SSE DDTOA, ONEA		<i>Activité régulière à réaliser à chaque étape importante d'évolution du dispositif de collecte.</i>
13	Communiquer sur les différences observées entre les deux taux d'accès (JMP et PN AEPA)	<i>Diffuser le document sur les indicateurs et leurs définitions (voir mesure 14)</i>		SSE		<i>Idem</i>

14 MP	Élaborer un document présentant les définitions, méthode de collecte, mode de calcul et normes utilisés pour les principaux indicateurs de suivi du PN AEPA	<i>Mener l'étude sur la révision des normes, critères et indicateurs pour le sous secteur de l'AEP</i>	<i>Date non définie dans le PFC.</i>	DAEP SSE	<i>Financement A.3.2.4 du PFC</i> <i>Date à fixer en fonction avancement des travaux (voir DAEP)</i>
		<i>Préciser les normes, critères et indicateurs de l'assainissement pour validation au CaPa</i>	<i>Juin 2011</i>	DDTOA ONEA	<i>Sera réalisé dans les travaux post enquête nationale sur l'assainissement par l'équipe technique.</i>
		<i>Rédiger un document de synthèse « Recueil » des indicateurs du secteur de l'AEPA</i>	<i>Septembre 2011</i>	SSE DDTOA, ONEA	
		<i>Soumettre le document de synthèse « recueil » sur les indicateurs du secteur de l'AEPA au 14^{ème} CNP pour validation.</i>	<i>Octobre 2011</i>	SSE	
15	Soumettre le document des indicateurs de l'AEPA au Conseil National de la Statistique pour validation.	<i>Demander l'organisation d'une session de la Commission spécialisée en charge des Statistiques du secteur rural et de l'environnement sur ce dossier</i>	<i>Décembre 2012</i>	SSE DDTOA, ONEA SP CNS	<i>Si on attend les résultats de l'étude sur les normes et critères de l'AEP (activité 1 de la mesure 14)</i>

Les deux (2) mesures prioritaires retenues par le GT5 :

1. Réaliser une évaluation externe des premières phases du PN AEPA qui comprendra une enquête de satisfaction des bénéficiaires en impliquant les acteurs de la société civile.
2. Élaborer un document présentant les définitions, méthode de collecte, mode de calcul et normes utilisés pour les principaux indicateurs de suivi du PN AEPA

Pour mémoire :

« Veiller à ce que la prise en charge des points focaux soit assurée par le budget de l'Etat en 2012. »

IV BILAN DES TRAVAUX DU GROUPE THEMATIQUE PENDANT LA REVUE 2011

Le Groupe thématique N°5 « Suivi-évaluation des indicateurs du PN-AEPA » s'est réuni 6 fois et a effectué une sortie terrain auprès des acteurs et une retraite pour la rédaction de son rapport.

Les deux premières rencontres avaient pour objectif de s'approprier les termes de référence, élaborer un chronogramme de travail, répartir les tâches, organiser/programmer les rencontres avec les personnes ressources aussi bien à Ouagadougou qu'en région.

Le GT5 est constitué de 26 membres représentant seize (16) structures (Gouvernement, société civile, ONG, PTF).

- **La participation des membres/des responsables**

Le groupe est composé de représentants des structures aptes à répondre au cahier de charge du groupe. Les listes de présence montrent une bonne participation des membres inscrits.

Trois sous groupes conformément aux points des termes de référence ont été constitués avec un président et 3 rapporteurs par sous-groupe.

Les sous groupes ont travaillé sur les documents existants fournis par le Service suivi évaluation et la section BPO/SAF.

Les rencontres avec les personnes ressources à Ouagadougou et en région ont permis au groupe de compléter les informations nécessaires pour la rédaction de son rapport.

Cependant, beaucoup d'activités (Situation de référence en Assainissement familial, les CRP) programmées dans la période dévolue aux travaux des GT ont influencé la disponibilité des membres notamment ceux du Service suivi-évaluation.

La fréquence très rapprochée des rencontres n'a pas permis aux membres d'exploiter en totalité la documentation existante.

Pour parer à ces difficultés, il serait recommandable pour les prochaines revues conjointes de revoir les calendriers pour éviter la programmation concomitante des activités à cette période de l'année.

Les documents de référence doivent être fournis au moins une à deux semaines avant les travaux afin que les membres puissent s'approprier leur contenu.

- **L'organisation des réunions et sorties de terrain**

Pour tenir ses rencontres, le groupe a bénéficié de la salle de réunion de la DGRE. De façon pratique, les réunions se sont déroulées dans de bonnes conditions.

Les sorties terrain ont permis de rencontrer tous les maillons de la chaîne de collecte des données (acteurs déconcentrés de l'Etat et les autorités municipales, les points focaux et les CVD). La rencontre avec le membre du Conseil Villageois de Développement (CVD) fut très intéressante car elle a permis d'avoir des informations au niveau des villages.

Un des points faibles sur les sorties terrain est que la prise de contact avec les personnes ressources en région s'est faite tardivement si bien que ces derniers n'ont pas eu assez de temps pour se préparer.

Aussi l'on peut noter une faible participation des membres du groupe lors des sorties terrain due aux problèmes logistiques et financiers (location de car, perdiem...).

Annexes

Annexe 1 : Listes de participants du groupe thématique N° 5 pendant la revue 2011

	Structures	Nom/prénom	Adresse mail	Téléphone
Responsable	DGRE	PARE Ibrahima	Pareibrahima2007@yahoo.fr	70 44 68 58
Co-responsable	AFD	RULLIERE Sandra	rullieres@afd.fr	50 30 60 92
Rapporteur1	DGRE	KOALGA P. saïdou	koalgap@yahoo.fr	70 06 20 68
Rapporteur2	ONEA	NANA Safiata	safiatanana@yahoo.fr safiata.nana@oneabf.com	76 51 44 93
Rapporteur3	DGPER	KIENOUS Amos	kienou.amos@yahoo.fr	70 69 11 01
Responsable organisation/logistique du GT	DEAP/DGRE	TOE Ruth	sowruth77@yahoo.fr	70 03 89 91
Responsable administration finances du GT	SAF/DGRE	SAWADOGO Jérémie	queridasawa@yahoo.fr	
Responsable de la gestion du temps	DGAEUE/MAHRH	SAWADOGO Y Mahama	sawamahama@yahoo.fr	70 75 75 07
Membres				
Représentants administration/ secteur public	SP-CNS	NAMALGUE Hubert	bergadot@yahoo.fr	70 73 23 73
	DAEP/DGRE	TAPSOBA Christine	tctapsoba@yahoo.fr	70 40 23 06
	DEIE/DGRE	KABORE/KOMI Aline		71 12 01 38
	SP ARBF	OUEDRAOGO Marie Thérèse	ouedmarietherese@yahoo.com	70 71 46 87
	DEP/MAHRH	ZEBA Momini	mominizebas@yahoo.fr	70 27 76 01
	DGEP/MEF	OUEDRAOGO Karim	karioued@yahoo.fr	76 65 53 37
	DGMP/MEF	NIKIEMA Roland	rnikiema81@yahoo.fr	78 69 97 40
	SSE/DGRE	OUEDRAOGO Ousmane	ouedousme@yahoo.fr	70 15 50 57
	SAF/DGRE	YAMEOGO Julie Biba	Julie_biba@yahoo.fr	71 22 44 82
	INSD	BALIMA Mahamadi	marcusbali2@yahoo.fr	71 22 86 90
	ATI SSE PN AEPA	BAUD Stéphanie	stephanie.baud@giz.de	70 21 55 98
	DEIE/DGRE	KABORE Ghislain	wghislain@gmail.com	70 43 44 02
	AGETEER	COMPAORE Cyr Evariste	ccyreveriste@yahoo.fr	70 26 46 80
Représentants PTF	FEER	NANEMA Pauline	pnanema@yahoo.fr	70 16 10 66
	CT/ PEA-GIZ	SANOUBakary	bakary.sanou@giz.de	70 21 61 89
	Water Aid	KAMBOU Hermann	hermannkambou@wateraid.org	70 12 01 60
Représentants secteur associatif/ ONG	UNICEF	ANDRE Magnus	mandre@unicef.org	72 04 36 27
Représentants secteur privé	CCEPA	TRAORE Yacouba	traorekaya@yahoo.fr	70 25 52 47
Représentants collectivités territoriales				

Annexe 2 : Planning des travaux du groupe

Activité	Période/ dates	Produits	Responsable/ structures/ personnes de ressources à impliquer	Budget	Observations/ressources
-Présentation des documents fondamentaux (PN-AEPA ; S-SE) et -Répartition par sous groupe	Jeudi 3 Février 2011	Les listes de sous groupes, désignation du président de groupes et des rapporteurs	-DGRE/ONEA (OUEDRAOGO ;KOALGA ;NANA) -tout le groupe		-Une pause café -Prise en charge des mbres du grpe
1 ^{ère} Réunion des sous groupes	Lundi 07 février 2011	Préparations des questions pour la rencontre avec les personnes ressources et pour la sortie de terrain	Tout le groupe		
Rencontre avec les personnes de ressources à ouaga (pour tous les 3 thèmes) : PTF; MEBA ; MS ;INSD ;DGEP ; représentation JMP	Mardi 8 Février 2010	Esquisse de réponses aux questions par thème	Tout le groupe (répartition par sous groupe) et les personnes conviées		-Une pause café et une pause déjeuner -Prise en charge mbre et pers conviées
Première consolidation des réponses aux questions	Mer 9 Février 2011	Consolidation des entretiens	Tous les sous groupes (ou les rapporteurs de sous groupes)		-pause café ; pause déjeuner ; -prise en charge des membres du grpe
Sortie terrain : Rencontres avec qlq points focaux INOH; les bénéficiaires...	Jeudi 10 ; Vend 11 Février 2011	Rapport de mission portant réponse aux questions identifiées	Tout le groupe (un nombre réduit de participants sera pertinent)		-frais de mission -carburant/véhicules
Sortie terrain : Finalisation du rapport	Lundi 14 ; Mardi 15 Février 2011	Rapport provisoire du groupe	7 personnes maximum : 2 des présidents 2 des rapporteurs 3 des membres		frais de mission -carburant/véhicules
Validation du rapport	Vendredi 18 Janvier 2010	Rapport définitif du groupe	Tout le groupe		-pause café et pause déjeuner ; -prise en charge des membres

Annexe 3 : Rapport des missions terrains réalisées par le groupe thématique au cours des travaux de la revue 2011

Annexe 4 : Rapport sommaire d'exécution des finances du groupe

Annexe 5 : Rapport bilan de la mise en œuvre des mesures prioritaires 2010 du groupe thématique